



La BoE fait évoluer sa communication sur la politique monétaire

À l'occasion de la réunion d'août 2015 de son Comité de politique monétaire (MPC), la Banque d'Angleterre (BoE) a inauguré sa "nouvelle approche" de communication sur la politique monétaire. La principale nouveauté consiste à publier sans délai le compte-rendu détaillé ("minutes") des délibérations du MPC, qui était jusqu'à présent publié avec un délai de deux semaines (pour mémoire, la Réserve fédérale américaine publie le sien avec un délai de trois semaines et la BCE avec un délai de quatre semaines). C'est ainsi que lors de la conférence de presse du gouverneur Mark Carney du 6 août, la BoE a simultanément publié un ensemble de documents destiné à informer le public avec la plus grande transparence et de la manière la plus complète possible : le résumé et le compte-rendu détaillé de la réunion du MPC du 5 août, l'échange de lettres entre le gouverneur Carney et le chancelier de l'échiquier Osborne et le rapport de la BoE sur l'inflation.

[Résumé et compte rendu du Comité de politique monétaire de la BoE \(06.08.2015\)](#)

[Déclaration introductive du gouverneur Carney lors de sa conférence de presse \(06.08.2015\)](#)

[Lettre du gouverneur Carney au chancelier de l'échiquier \(06.08.2015\)](#)

[Rapport de la BoE sur l'inflation \(06.08.2015\)](#)

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Union européenne

Compléter l'Union économique et monétaire européenne - Le Rapport des cinq présidents

Les cinq présidents - le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, avec le président du sommet de la zone euro, Donald Tusk, le président de l'Eurogroupe, Jeroen Dijsselbloem, le président de la Banque centrale européenne, Mario Draghi, et le président du Parlement européen, Martin Schulz - ont dévoilé le 22 juin des propositions ambitieuses pour approfondir l'Union économique et monétaire (UEM) à partir du 1^{er} juillet 2015 et la parachever en 2025 au plus tard. Afin que leur vision de l'avenir de l'UEM devienne réalité, ils proposent des mesures concrètes à mettre en œuvre en trois phases : certaines des actions envisagées, telles que l'introduction d'un système européen de garantie des dépôts, seront mises en place rapidement au cours des prochaines années et seront suivies plus tard par d'autres mesures, telles que la création d'un futur Trésor de la zone euro, qui iront plus loin en matière de partage de souveraineté entre les États membres ayant adopté l'euro. Ces mesures s'inscrivent dans la vision des cinq présidents selon laquelle il convient de passer d'un système de règles à un système fondé sur les institutions afin de garantir que l'UEM repose sur une architecture transparente et robuste. Compléter l'UEM n'est pas une fin en soi ; c'est un moyen de créer les conditions d'une vie meilleure et plus équitable pour tous les citoyens, de préparer l'Union aux futurs défis mondiaux et de permettre à chacun de ses États membres de prospérer.

<https://www.ecb.europa.eu/pub/pdf/other/5presidentsreport.fr.pdf?20203d02869a8be6a448b7282adc16370>

Banque de France

Rapport sur l'évaluation des risques du système financier français - juillet 2015

Le rapport sur l'évaluation des risques et des vulnérabilités du système financier français rassemble les analyses des équipes de la Banque de France et de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution. Il est piloté et coordonné par la direction de la Stabilité financière de la Banque de France. Réalisé deux fois par an, il sera dorénavant publié en juin et décembre de chaque année. Cet exercice est réalisé dans le cadre de la mission de stabilité financière confiée à la Banque de France par la loi n° 2013/672 du 26 juillet 2013 de séparation et de régulation des activités bancaires, en coordination avec le Haut Conseil de Stabilité Financière (HCSF).

<https://www.banque-france.fr/publications/evaluation-des-risques-du-systeme-financier-francais.html>

ACPR : Analyses et Synthèses n°51 - Le financement des professionnels de l'immobilier par les banques françaises en 2014

Dans un contexte d'activité soutenue sur les principaux marchés de l'immobilier commercial européens et de progressions des prix dans l'ensemble modérées, la production de crédits des banques françaises à destination des professionnels de l'immobilier s'est accrue de 8 % en 2014. Les engagements globaux sont en légère hausse (+1,7 %) à 185,8 milliards d'euros. Pour les deux tiers, les expositions portent sur la France, le tiers restant étant réparti entre l'Europe et le reste du monde. Par ailleurs, la qualité des encours s'est améliorée puisque le taux de créances douteuses s'élève à 6,56 %, son plus bas niveau depuis 2009.

http://acpr.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/acp/publications/analyses-syntheses/20150720-AS51-Financement-des-professionnels-de-l-immobilier-par-les-banques-francaises-en-2014.pdf

Publications au Journal Officiel

Arrêté du 30 juillet 2015 modifiant le règlement du Comité de la réglementation bancaire n° 92-14 du 23 décembre 1992 relatif au capital initial des établissements de crédit: <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030981140&dateTexte=&categorieLien=id>

Arrêté du 24 juillet 2015 rectifiant l'arrêté du 26 juin 2015 modifiant l'arrêté du 22 novembre 1977 relatif aux conditions dans lesquelles des banques ou établissements de crédit peuvent être habilités à consentir des prêts conventionnés

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030932522&fastPos=1&fastReqId=467888300&categorieLien=id&oldAction=rechTexte>

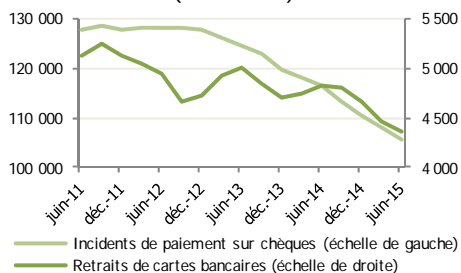
Arrêté du 23 juillet 2015 relatif aux taux mentionnés dans le règlement du Comité de la réglementation bancaire n° 86-13 du 14 mai 1986 relatif à la rémunération des fonds reçus par les établissements de crédit

http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?jsessionid=32FE00AB2917DEF533422C95D48B5B5F.tpdila07v_3?cidTexte=JORFTEXT000030943657&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT000030943130

Indicateurs de vulnérabilité : nouvelle amélioration à fin juin 2015

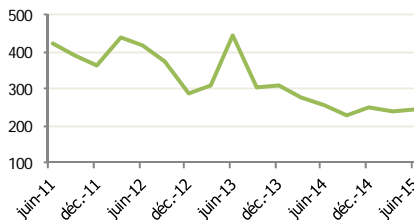
La tendance globale à la baisse de la vulnérabilité des agents se confirme au deuxième trimestre 2015. Le nombre d'incidents de paiement sur chèques et le nombre de retraits de cartes bancaires s'inscrivent en net recul par rapport à fin mars, à -2,2 % chacun (respectivement -9,1 % et -9,7 % sur un an). Le nombre d'incidents de paiement sur effets enregistre une hausse sur le trimestre (+2,1 %), mais demeure orienté à la baisse sur un an (-3,5 %). Enfin, le nombre de personnes en interdiction bancaire est également en repli à fin juin, tant pour les personnes physiques, à -1,6 % (-7,4 % sur un an), que pour les personnes morales, à -1,1 % (-5,3 % sur un an).

Incidents de paiement sur chèques et retraits de cartes bancaires (en nombre)



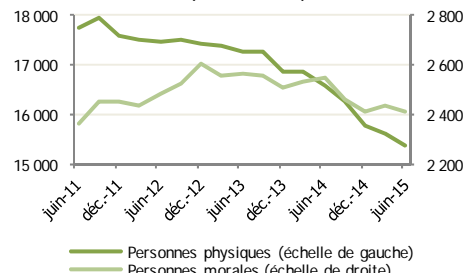
Source : IEDOM

Incidents de paiement sur effets (en nombre)



Source : IEDOM

Personnes physiques et morales en interdiction bancaire (en nombre)



Source : IEDOM

Monnaie fiduciaire : hausse du nombre de billets en circulation sur un an

Au 30 juin 2015, le nombre de billets en circulation en Martinique atteint 23,2 millions. Bien qu'en légère contraction sur le trimestre (-0,5 %), il affiche une hausse sensible sur un an (+4,7 %). Ces billets en circulation ont une valeur totale de 961,1 millions d'euros (+0,2 % sur le trimestre et +5,3 % sur un an). Les coupures prédominantes demeurent les billets de 50 et 20 euros (respectivement 56,2 % et 37,7 % en volume, 67,8 % et 18,2 % en valeur).

S'agissant des pièces de monnaie, les unités en circulation s'élèvent à 213,1 millions, pour une valeur totale de 27,8 millions d'euros.

BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Conseil régional : solidité financière en 2014, malgré la hausse de l'endettement

La situation financière de la Région reste solide, en dépit d'une hausse très sensible de l'endettement depuis plusieurs années.

La capacité d'autofinancement s'améliore en 2014, à 53 millions d'euros, les dépenses de fonctionnement étant orientées à la baisse, dans un contexte de stabilité des recettes.

Les subventions de fonctionnement distribuées s'élèvent à 105 millions d'euros et les dépenses de personnel à 60 millions d'euros.

En matière d'investissement, les dépenses s'élèvent à 210 millions d'euros et sont en partie financées par de nouveaux emprunts (78 millions d'euros).

L'encours de dettes devient important, mais les remboursements d'emprunts sont largement couverts par la capacité d'autofinancement (fin 2014, les dettes bancaires représentent 4,4 années d'autofinancement).

Comptes administratifs simplifiés de la Région

(en millions d'euros)	2010	2011	2012	2013	2014	Var. 2014/2013
Recettes réelles de fonct.	239	256	238	255	255	0 -0,2%
Dépenses réelles de fonct.	147	170	182	214	201	-12 -5,7%
Charges de personnel	40	44	51	58	60	2 3,3%
Achats et charges externes	19	19	20	28	31	3 11,2%
Subventions et contingents	88	107	107	119	105	-15 -12,4%
Capacité d'autofinancement	93	86	56	42	53	12 28,1%
Recettes d'investissement	154	136	135	205	200	-6 -2,9%
Dépenses d'investissement	130	218	225	202	210	8 4,1%
Dépenses d'invest. directes	77	117	101	94	116	22 23,8%
Subv. d'équipement versées	53	95	84	92	82	-10 -11,3%
Remb. en capital des emprunts	0	0	1	5	9	4 86,9%
Besoin de financement	-24	82	-90	-4	10	14 ns
Annuité des dettes bancaires	0	0	4	11	14	3 32,4%
Encours des dettes bancaires	0	20	111	167	236	70 41,8%

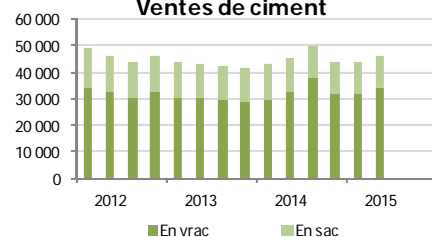
Sources : Ministère de l'Economie et des Finances, DRFIP de Martinique

BTP : de meilleurs résultats dans le secteur au 2^e trimestre

Au deuxième trimestre, les ventes totales de ciment s'élèvent à 46 360 tonnes, en progression tant sur le trimestre (+6,4 %) que sur un an (+2,0 %). Dans le détail, les ventes en vrac, généralement destinées aux grands chantiers, s'établissent à 34 401 tonnes (soit +8,1 % sur le trimestre et +6,7 % sur un an), alors que les ventes en sac, d'ordinaire dévolues à la construction privée, se situent à 11 958 tonnes (soit +1,8 % sur le trimestre et -9,4 % sur un an).

La progression du marché du vrac tient à l'accélération des cadences sur le chantier du TCSP qui doit être bouclé en fin d'année. Parallèlement, le marché du sac reste diffus.

Ventes de ciment



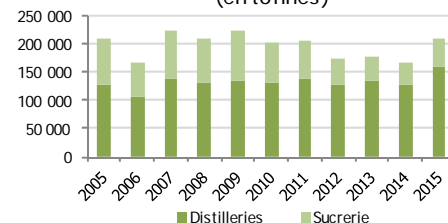
Source : Ciments Antillais

Campagne cannière : augmentation du volume de cannes broyées

La campagne cannière 2015 s'est achevée en Martinique. Le volume de canne broyée s'élève à 207 507 tonnes (soit +24,3 % sur un an). Ce bon résultat tient essentiellement aux excellentes conditions climatiques pendant la campagne.

La quantité de canne dévolue à la production de rhum est orientée à la hausse (160 902 tonnes soit +26,5 % sur un an) : elle représente 77,5 % de la canne utilisée par la filière canne-sucre-rhum. Le volume de canne destinée à la production de sucre est également en augmentation (46 605 tonnes soit +17,5 % sur un an).

Cannes broyées
(en tonnes)



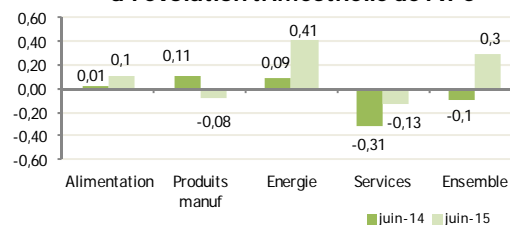
Source : Centre technique de la canne et du sucre

Prix : hausse de l'IPC au 2^{ème} trimestre

L'indice des prix à la consommation (IPC) s'établit à 131,4 au 2^e trimestre 2015. L'IPC est en hausse tant sur le trimestre (+0,3 %) que sur l'année (+0,5 %). Au niveau national, l'IPC suit une évolution comparable (+0,3 % sur le trimestre et sur un an).

Sur le trimestre, la hausse de l'IPC tient pour l'essentiel à l'augmentation des prix de l'énergie (+5,0 %) et, dans une moindre mesure, de ceux de l'alimentation (+0,8 %). En revanche, le prix des services (-0,3 %) contribue négativement à l'évolution de l'indice (-0,4 point).

Contributions des postes
à l'évolution trimestrielle de l'IPC



Source : INSEE

Visite de Mme TAUBIRA, Garde des Sceaux

Les 21 et 22 juillet 2015, Christiane TAUBIRA, garde des Sceaux, était en Martinique. Au cours de sa visite, elle a inauguré la nouvelle cour d'appel de Fort-France. Elle s'est également rendue au centre pénitentiaire de Ducos, où elle a rencontré les syndicats de la maison d'arrêt. Enfin, la visite s'est terminée par une rencontre avec des jeunes sur le thème « jeunesse, justice et liberté ».

PRINCIPAUX INDICATEURS

INDICATEURS DE RÉFÉRENCE			Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Prix (source : INSEE)	Indice des prix à la consommation (base 100 en 1998)	- juin 2015	131,4	-0,1 %	+0,5 %
Chômage (source : DIECCTE)	Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM A)	- juin 2015	44 375	+0,7 %	+1,7 %
Allocations chômage (source : Pôle emploi)	Nombre d'allocataires de Pôle emploi	- juin 2015	22 462	+1,0 %	+5,3 %
RSA (source : CAF)	Nombre de bénéficiaires payés <i>Données consolidées</i>	- juin 2015	45 229	-	+0,6 %
Commerce extérieur (source : Douanes)	Importations (millions d'euros)	- mai 2015	206,1	-15,6 %	+3,7 %
	Hors produits pétroliers	- mai 2015	149,3	-15,5 %	-1,2 %
	Exportations (millions d'euros)	- mai 2015	39,1	+4,3 %	-15,5 %
	Hors produits pétroliers	- mai 2015	15,1	-21,5 %	-15,2 %
Grande distribution (source : DIECCTE)	Taux de couverture mensuel	- mai 2015	19,0 %		-4,3 pts
	Hors produits pétroliers	- mai 2015	10,1 %		-1,7 pt
Indicateurs de vulnérabilité (source : IEDOM)	Chiffre d'affaires des hypermarchés (millions d'euros)	- mai 2015 - cumul annuel	48,8 231,0	+4,7 %	+0,6 % -0,2 %
	Personnes physiques en interdiction bancaire	- juin 2015	15 378	-1,6 %	-7,4 %
	Personnes morales en interdiction bancaire	- juin 2015	2 412	-0,3 %	-5,3 %

INDICATEURS SECTORIELS			Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire (source : SAMAC)	Nombre de passagers (hors transit)	- juin 2015	108 967	-7,2 %	-1,7 %
		- cumul annuel	833 835		-2,3 %
Trafic maritime (source : DD PAF)	Nombre de croisiéristes	- juillet 2015	2870	nd	nd
		- cumul annuel	192 919		+40,1 %
Construction (source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes)	- juin 2015	16 919	+21,1 %	+4,0 %
		- cumul annuel	91 906		+0,8 %
Immatriculations (source : AAA)	Véhicules particuliers neufs (VPN)	- juillet 2015	957	-9,0 %	-8,1 %
	Véhicules utilitaires neufs (VUN)	- juillet 2015	170	-16,7 %	+28,8 %
	Cumul annuel (VPN et VUN, hors bus, porteurs et tracteurs)		7 189		+9,9 %

PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊT ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,05%	10/09/2014
Taux de la facilité de prêt marginal	0,30%	10/09/2014
Taux de la facilité de dépôt	-0,20%	10/09/2014

Taux d'intérêt légal 2ème semestre 2015 - JORF du 24/06/2015

Créances de personnes physiques (Hors besoins professionnels) :		Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/15)				
	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*	
Autres cas :	4,29%	0,75%	0,75%	1,25%	2,00%	0,50%
	0,99%					* hors prime d'Etat

Taux d'intérêt fin de mois - EONIA

Taux d'intérêt fin de mois - EONIA				Taux d'intérêt fin de mois - EURIBOR			
Avril	Mai	Juin	Juillet	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
-0,0270%	-0,0800%	-0,0600%	-0,1020%	-0,0750%	-0,0230%	0,0480%	0,1670%

Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)

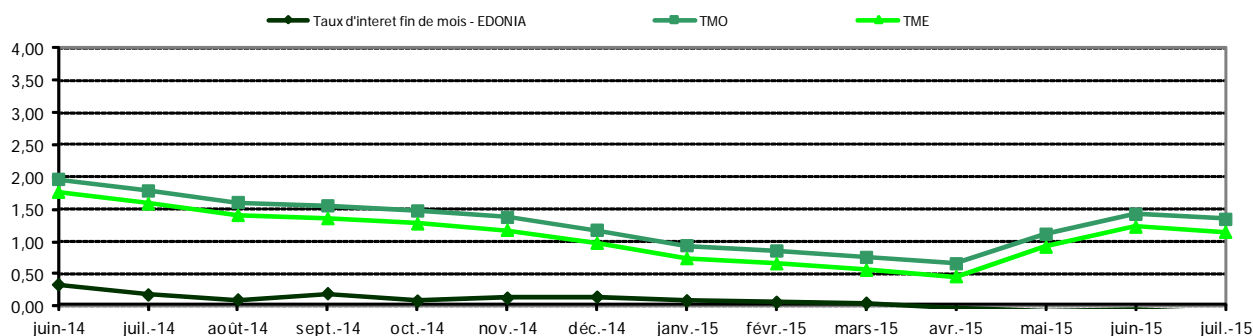
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Avril	Mai	Juin	Juillet	Avril	Mai	Juin	Juillet
0,46%	0,92%	1,23%	1,15%	0,66%	1,12%	1,43%	1,35%

Taux de l'usure (seuils applicables au 1^{er} juillet 2015)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	4,13%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,45%
Prêts à taux variable	3,76%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	2,81%
Prêts-relais	4,53%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	3,45%
Autres prêts		Découverts en compte	13,24%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 3 000 euros	20,04%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	2,52%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	13,83%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	8,48%	Découverts en compte	13,24%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

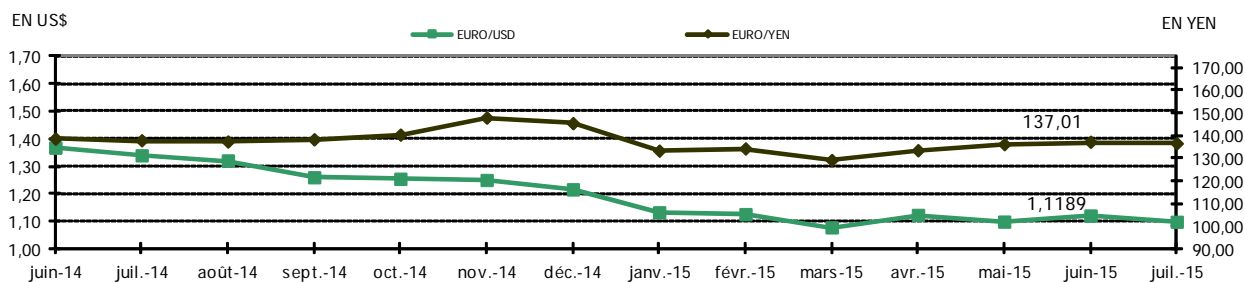
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,0967	EURO/ZAR (Afrique du sud)	13,9210	EURO/SRD (Surinam)	3,7147
EURO/JPY (Japon)	136,3400	EURO/BWP (Botswana)	11,0867	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	1,9696
EURO/CAD (Canada)	1,4310	EURO/SCR (Seychelles)	14,3621	EURO/DOP (Rép. Dom.)	49,6251
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,7041	EURO/MUR (Maurice)	38,9737	EURO/BBD (La Barbade)	2,2007
EURO/SGD (Singapour)	1,5082	EURO/BRL (Brésil)	3,6974	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	6,9765
EURO/HKD (Hong-Kong)	8,5032	EURO/VEF (Vénézuéla)	6,9235	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3743,2014	EURO/XCD (Dominique)	2,9709	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : V.-R. NUGENT

Editeur et Imprimeur : IEDOM - 1, bd du Général de Gaulle - CS 50512 - 97206 Fort-de-France Cedex

Achévé d'imprimer : août 2015 - Dépôt légal : août 2015 - ISSN 1240-3822